

## Prendre un jeune en alternance - NFactory School

Le contrat d'alternance proposé est un contrat d'apprentissage. Ainsi, les frais de formation de ce contrat d'apprentissage seront pris en charge par votre OPCO, duquel nous vous invitons à vous rapprocher. N'hésitez pas à vous entourer de votre comptable, si besoin.

De votre côté, vous devrez prendre en charge la rémunération de votre apprenti-e. En fonction de son âge, cette rémunération sera d'environ 800€ (cf tableau ci-après). La rémunération d'un apprenti de moins de 25 ans ne fait l'objet d'aucune charge.

En 1ère année de contrat d'apprentissage*						
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus		
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC		
	419,74 €	668,47 €	823,93 €	1 554,58 €		
En 2ème année de contrat d'apprentissage*						
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus		
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC		
	606,29 €	792,84 €	948,29 €	1 554,58 €		
En 3 <sup>ème</sup> année de contrat d'apprentissage*						
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus		
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC		
	855,02 €	1 041,57 €	1 212,57 €	1 554,58 €		

<sup>\*</sup>Année au sein de l'entreprise

Source: <a href="https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-contrat-apprentissage/">https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-contrat-apprentissage/</a>

Vous trouverez en PJ le programme de la formation que nous proposons.

Egalement en PJ, le planning de cette formation, afin que vous puissiez voir les périodes où votre apprenti sera en cours.

Dès que votre décision d'accepter un alternant sera validée, n'hésitez pas à nous en informer et nous vous enverrons une « fiche de constitution » qui nous permettra de réaliser le contrat d'apprentissage.



## **AIDE GOUVERNEMENTALE**

Vous trouverez ci-après le lien vers la mesure gouvernementale, qui vous permettra d'obtenir une aide de 8000€ pour tout apprenti majeur que vous intégreriez à votre entreprise (ou une aide de 5000€ pour tout apprenti mineur) : <a href="https://www.capital.fr/votre-carriere/apprentissage-voici-toutes-les-nouvelles-aides-prevues-pour-favoriser-lembauche-dalternants-1371796">https://www.capital.fr/votre-carriere/apprentissage-voici-toutes-les-nouvelles-aides-prevues-pour-favoriser-lembauche-dalternants-1371796</a>

Cette aide est valable jusqu'au 31 mars 2021.

Voici donc le tableau des rémunérations, mis à jour en fonction de cette aide.

En 1ère année de contrat d'apprentissage*						
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus		
Coût de revient après le versement de l'aide	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC		
	0€	0€	170 € /mois	890 € /mois		

<sup>\*</sup>Année au sein de l'entreprise

## Coordonnées à contacter en cas de besoin :

Marie-Maï Vasseur / mariemai@nfactory.io / 06 11 44 27 35